

**Discours de Monsieur Michel BERSON**  
**Président du Conseil général de l'Essonne**

-

Cérémonie commémorative en hommage aux familles tsiganes

et gens du voyage internées

au camp de Linas-Monthléry du 27 octobre 1940 au 21 avril

1942

-

Dimanche 28 novembre 2010, 15h, allée du général de Gaulle,

Evry

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les membres du collectif pour la  
commémoration de l'internement des Tsiganes et Gens du  
Voyage au camp de Linas-Monthléry,

Mesdames et Messieurs les Présidents et membres  
d'associations,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour rendre hommage aux familles tsiganes et gens du voyage victimes de l'internement au camp de Linas-Monthléry pendant la seconde guerre mondiale.

Il s'agit d'une journée qui fera date dans l'histoire de notre Département. C'est en effet la première fois qu'une cérémonie est officiellement dédiée aux victimes Tsiganes de l'internement en Essonne.

C'est pourquoi, en cet instant, je suis particulièrement ému d'être parmi vous.

Et je voudrais en tout premier lieu exprimer à ces familles tsiganes et gens du voyage tout mon respect et ma

compassion, en m'associant à leur douleur pour les épreuves qu'elles ont endurées et en m'inclinant devant leur mémoire.

\*\*\*

En France, ce sont en effet quelques 6 500 personnes, hommes, femmes, vieillards et enfants, dont une immense majorité de nationalité française, qui furent persécutés et privés de liberté alors qu'elles la chérissait tant.

Internées dès avril 1940 sur ordre de l'occupant allemand au prétexte qu'elles étaient Tsiganes, ces familles ont survécu dans une trentaine de camps gérés et gardés par l'administration française, dans des conditions atroces et d'extrême précarité, rongées par l'insalubrité, la sous-alimentation et le froid.

Cet internement des tziganes a été facilité par un ensemble de mesures, loi et décret, prises au début du 20<sup>ème</sup> siècle, dans un

contexte de discours sécuritaire et de campagnes de presse xénophobe stigmatisant les nomades<sup>1</sup>.

Par la suite, plusieurs centaines de Tsiganes ont été déportés et sont morts dans des camps de concentration.

Depuis 70 ans, nos livres d'histoire sont restés silencieux sur ces pages sombres et méconnues de la plus terrible tragédie ayant ravagé le monde et l'humanité.

Pourtant, avant que les souvenirs ne s'effacent à jamais et que la mémoire ne se dilue dans l'oubli, il était impératif de réparer ce déni mémoriel et historique. Ces barbelés ne doivent plus être les oubliés de notre histoire, pour reprendre les mots de l'historien Jacques Sigot<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La loi du 16 juillet 1912 imposait la possession, dès l'âge de 13 ans, d'un carnet anthropométrique d'identité, comprenant photos, empreintes digitales et données morphologiques, mesures qui était réservées à l'origine à l'identification des criminels. 60 000 personnes furent ainsi fichées, dont une grande majorité de Français. Un décret-loi du 6 avril 1940 signé d'Albert Lebrun, dernier Président de la 3<sup>ème</sup> République, interdit la circulation des "nomades" sur la totalité du territoire et les assigne à résidence. Et rappelons-nous enfin que, malgré l'armistice et la fin du régime de Vichy, les Tsiganes furent maintenus dans des camps de la honte jusqu'en 1946.

<sup>2</sup> Ces barbelés oubliés par l'histoire : Un camp pour les Tsiganes et les autres... (1994), ouvrage de Jacques Sigot, instituteur et historien du camp de Montreuil-Bellay

A cet égard, je voudrais saluer l'initiative du collectif d'associations qui a décidé, avec l'appui d'un comité de scientifiques, d'interpeller les pouvoirs publics en déclarant 2010, année consacrée à la mémoire de l'internement des Tsiganes. L'organisation de nombreuses manifestations sur le territoire national a ainsi permis de mieux faire connaître ces faits atroces et de rendre hommage aux victimes.

Le devoir de mémoire étant d'abord une exigence de vérité, le discours prononcé par Hubert Falco, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants le 18 juillet dernier a permis que le souvenir des victimes Tsiganes des crimes racistes de l'Etat français « prenne place dans la mémoire nationale »<sup>3</sup>.

\*\*\*

---

<sup>3</sup> Texte officiel : « Nous nous souvenons aussi des Tsiganes, en ce jour où nous rendons hommage à la mémoire des victimes des crimes racistes de l'Etat français. Il est temps que leur souvenir prenne place dans la mémoire nationale. »

Mais nous devons surtout cette cérémonie à l'opiniâtreté du collectif pour la commémoration de l'internement des Tsiganes et Gens du voyage au camp de Linas-Monthléry, sans qui elle n'aurait pu se tenir.

Que l'ensemble de ses membres en soit remercié, pour avoir contribué à nous rassembler tous aujourd'hui : institutions, Etat, collectivités territoriales, associations et citoyens, tsiganes, gens du voyage et gadjés, pour honorer la mémoire de ces familles victimes.

Le territoire de l'Essonne a en effet la triste particularité d'avoir accueilli le camp de Linas-Monthléry, le seul camp d'internement tsigane de la région parisienne.

Le 27 novembre 1940, deux cents Tsiganes et Gens du Voyage furent arrêtées dans la banlieue de Rouen, pour être acheminés en convoi jusqu'à la gare de Brétigny avant d'être

conduits à pied pour être internés dans un camp proche de l'autodrome de Linas-Montlhéry.

Pendant deux ans, les familles tsiganes et gens du voyage ont survécu tout près d'ici, victimes de la folie des hommes, avant d'être regroupées dans des camps plus importants à Mulsanne dans la Sarthe et à Montreuil-Bellay, situé dans le Maine-et-Loire et considéré comme le camp d'internement tzigane le plus important de France.

Rendons leur hommage. Car, mes chers amis, le devoir de mémoire, c'est la dette des vivants à l'égard des morts. C'est ce que nous devons en cette journée mémorable à ces français sans histoire<sup>4</sup>, à ces éternels étrangers de l'intérieur<sup>5</sup>.

\*\*\*

---

<sup>4</sup> Des français sans histoire, Film de Raphael Pilloso , diffusé jeudi à Brétigny dans le cadre de la semaine de l'égalité

<sup>5</sup> Ces éternels étrangers de l'intérieur, Ouvrage de Christophe Robert, Sociologue, membre de la fondation Abbé Pierre

Mais, vous le savez, il ne suffit pas de commémorer les morts pour enrailler la répétition de l'histoire. Nous leur devons bien plus.

Ce sont nos comportements actuels que nous devons interroger et cette commémoration des événements passés n'aurait pas de sens si elle ne contribuait pas aussi à nous aider à changer le futur.

Aujourd'hui encore, le nomadisme est un mode de vie difficilement compris et rejeté par la majorité de la population sédentaire.

Comment expliquer, alors que nous révisons actuellement le précédent schéma départemental d'accueil des gens du voyage en date de 2003, qu'à peine un tiers des aires d'accueil ait été réalisées dans notre département ?

Ce n'est plus acceptable en 2010.



Aussi, devons-nous combattre cette insupportable indifférence pour être les artisans du droit à la différence, afin de garantir l'égalité réelle entre citoyens et nous permettre de mieux vivre ensemble.

Nous devons tous dépasser nos préjugés, avec l'impérieuse nécessité de parcourir ce chemin qui nous sépare de ces innombrables Autres, pour nous permettre d'atteindre à l'humanité qui est en chacun de nous.

En cette journée de commémoration et de recueillement, je voudrais vous assurer de la détermination indéfectible du Département de l'Essonne pour faire respecter l'égalité réelle entre tous les citoyens et contribuer à lutter contre toutes les discriminations et notamment celles à l'égard des gens du voyage.

C'est le sens de notre action et ce que nous continuerons à faire dans le cadre de la semaine de l'égalité qui se tient jusqu'au 3 décembre prochain et dans le futur plan départemental de lutte contre les discriminations que nous adopterons en 2011.

Tous différents, mais tous égaux, c'est le message qui doit accompagner cette commémoration en hommage aux familles tsiganes et gens du voyage victimes de l'internement au camp de Linas-Monthléry.

Je vous remercie pour votre patiente écoute.

Michel Berson